

l'impact de la pollution des biosolides : Les biologistes redemandent un ordre professionnel

Dossier de la rédaction de H2o
December 2022

Biologistes et microbiologistes reviennent à la charge en demandant au gouvernement de François Legault de leur octroyer un statut professionnel à la lumière des plus récents développements dans le dossier des boues d'épuration potentiellement toxiques qui sont déversées dans les champs du Québec. L'ampleur du débat actuel impose une collaboration multidisciplinaire, font-ils valoir. Pour cette raison, l'Association des biologistes du Québec (ABQ), l'Association des microbiologistes du Québec (AMQ) et l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ) ont publié un communiqué dans lequel ils déclarent que la loi actuelle soit modernisée. Le gouvernement québécois minoritaire de Pauline Marois avait déjà entrepris de le faire avec le projet de loi 49, mais le déclenchement d'élections précipitées, en 2014, avait mis un frein à cette réforme. Le problème vient du fait que l'exercice de la microbiologie et de la biologie au Québec n'est pas encadré par un ordre professionnel. Or, selon l'ABQ, l'AMQ et l'OCQ, les récents reportages de Radio-Canada sur l'impact de biosolides dans les champs du Québec montrent bien l'importance de la collaboration interprofessionnelle et la nature multidisciplinaire de ce type d'enjeux. Ils appellent donc le gouvernement québécois de François Legault à procéder à la modernisation de la Loi sur les chimistes professionnels et à intégrer les biologistes et les microbiologistes. Selon eux, les trois professions sont étroitement liées, car ces scientifiques s'intéressent, entre autres, aux substances chimiques qui se retrouvent dans l'environnement et qui peuvent avoir un impact à tous les niveaux d'organisation du vivant. Sur le fond, les signataires du communiqué estiment qu'il faut demeurer vigilant quant à la question des risques de dissémination de gènes de résistance aux antibiotiques dans l'environnement et de propagation de bactéries et virus pathogènes lors de l'impact de biosolides comme matières résiduelles fertilisantes. Ils rappellent que selon leur provenance, ces biosolides peuvent contenir des contaminants d'intérêts émergents nocifs à l'environnement, telles des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), de même que des médicaments, dont des antibiotiques, des plastiques, des hormones et autres perturbateurs endocriniens.

Quelques jours auparavant, l'OCQ avait déjà, de concert avec l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) et l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ), appelé la population et le gouvernement à la plus grande vigilance, ainsi que des actions rapides dans ce dossier. Le gouvernement Legault, pour sa part, a déclaré qu'il entendait "accroître le pas de manière significative" pour mieux encadrer l'impact de biosolides des boues d'épuration dans les cultures destinées à l'alimentation animale, à proximité des terres agricoles réservées à l'alimentation humaine du Québec.

Radio-Canada